

L'épreuve anticipée d'étude de gestion au baccalauréat STMG

Des objectifs, des enjeux, des principes

Visio-conférence du 28 juin 2012

L'introduction d'un enseignement commun de « Sciences de gestion » en classe de 1^{ère}, conduisant à une épreuve anticipée d'étude de gestion, constitue l'un des changements majeurs du passage de STG à STMG.

Cette présentation a pour objet de rappeler d'une part les logiques qui sous-tendent cette évolution, de souligner les enjeux qui s'y rattachent et enfin de dégager quelques principes pour la préparation des élèves à l'épreuve et son évaluation.

Un enseignement commun valorisé par une épreuve anticipée à l'issue de la classe de 1^{ère}

L'une des innovations didactiques majeures de la série STMG est l'introduction, dès la classe de première, d'un enseignement commun de sciences de gestion en tant qu'elles permettent d'abord de décrire, d'analyser et donc de comprendre leur objet d'étude que sont les organisations.

Le programme de sciences de gestion, organisé en cinq thématiques, « convoque » les grands concepts de la gestion, le facteur humain, l'information, la valeur, la performance, l'intégration du temps et du risque, en dépassant les clivages disciplinaires classiques des quatre spécialités, mais en introduisant une nouvelle dynamique transversale, en particulier grâce aux questions de gestion. C'est une inflexion ambitieuse. Ce que l'on recherche avant tout, c'est mobiliser les concepts de gestion du programme, non pas comme des instruments opérationnels de maîtrise du fonctionnement des organisations, mais comme une grille d'interrogation et de lecture, de ce qu'elles sont, de ce qu'elles font, des conditions dans lesquelles elles obtiennent des résultats et ont des impacts sur leur environnement social et économique.

Puisque le programme de sciences de gestion permet de construire une « grille de lecture et de compréhension » de la réalité concrète des organisations, il est tout à fait logique qu'il soit « documenté » par des « questions de gestion » (onze questions) qui permettent d'interroger cette réalité afin de l'étudier.

L'étude des organisations est donc l'une des finalités de l'enseignement de sciences de gestion en classe de 1^{ère} STMG. L'autre finalité est de préparer les choix d'orientation qui suivront, en terminale et au cours des études supérieures.

Retour sur les enjeux de l'introduction d'une épreuve anticipée de sciences de gestion au bac STMG

On le voit, l'introduction d'une épreuve anticipée liée à l'enseignement des sciences de gestion est cohérente avec le schéma général de l'organisation des enseignements technologiques de la série. Socle commun de capacités qui dans sa globalité constitue les prérequis pour chacune des spécialités de terminale, il était logique que son acquisition soit validée par une épreuve en fin de 1^{ère}. **C'est une question de cohérence didactique.** Pour autant, l'évaluation se poursuit en classe terminale, pour chacune des spécialités avec l'épreuve de spécialité de terminale (et ses deux modalités : écrite et pratique).

L'étude est une démarche, c'est l'« [Application méthodique de l'esprit cherchant à apprendre et à comprendre](#) » dit le Grand Robert. Mais, c'est aussi le résultat que l'on obtient par cette application. C'est donc par l'inscription même de la préparation de l'épreuve dans les finalités de l'enseignement de 1^{ère} que l'on entend conjuguer à la fois la fin (l'ouvrage obtenu) et les moyens (la démarche). **C'est une question de cohérence pédagogique.**

Il reste un dernier élément à évoquer, le plus important au plan stratégique et qui a pesé tout particulièrement dans le choix d'une épreuve anticipée. Lorsque l'on compare les résultats du baccalauréat des séries générales et des séries technologiques, on est frappé par une différenciation notable, qui ne tient pas aux pourcentages de réussite, finalement assez proches, mais à la proportion de mentions obtenues par les différentes catégories de bacheliers. Dans les séries générales, les mentions TB, B, AB s'obtiennent en proportions comprises entre 40 et 60% selon les séries générales contre 20 et 30% pour la série STG [et si l'on compte les seules mentions B et TB, les % vont de 15 à 30% selon les séries générales contre 3 à 6% pour la série STG]. Si l'on prend en compte le fait que les bacheliers généraux sont plus souvent amateurs d'enseignements optionnels et disposent des TPE en classe de première, on peut commencer à trouver des facteurs objectifs d'explication de cette différence. Introduire une épreuve anticipée en sciences de gestion, est donc aussi **une question de cohérence éducative.**

Des principes pour la préparation de l'étude de gestion

Dans la définition de l'épreuve d'étude de gestion, il est précisé qu'elle « porte sur le programme de sciences de gestion [...] » et que « les capacités et connaissances acquises lors des enseignements de management des organisations et d'économie-droit de la classe de première peuvent être mobilisées dans le cadre de cette épreuve, sans toutefois être évaluées. »

D'autre part, dans l'introduction du programme de sciences de gestion, on peut lire que cet enseignement a pour objectif « de montrer la cohérence interne des sciences de gestion, leurs interrelations permanentes au regard des objets à étudier. »

Cinq principes pour guider l'action des enseignants :

- **Premier principe** : l'étude est propre à chaque élève, lequel bénéficie de l'accompagnement du professeur responsable, dans toutes les étapes de l'étude, de la formalisation du sujet à la présentation orale. L'étude est « l'ouvrage de l'élève », qu'il peut revendiquer, qui lui permet de découvrir la réalité des organisations et d'établir des liens avec l'enseignement, qu'il prend plaisir à mener (c'est important la motivation).
- **Deuxième principe** : l'étude (les études) est (sont) orientée(s) sur la description, l'analyse et la restitution d'une certaine compréhension des événements, des phénomènes ou des situations étudiées. Dire cela exclut, a priori, l'idée d'une étude qui conduirait par exemple à la formulation d'un diagnostic (ce serait bien prématuré en 1ère).
- **Troisième principe** : l'étude doit permettre aux élèves de se situer dans une perspective large vis-à-vis de la question qui peut amener l'élève à mobiliser des connaissances appartenant à d'autres thèmes (et éventuellement aux autres matières). Il ne s'agit donc pas de « forer profondément » sur une question pointue, mais au contraire, à partir d'une entrée par un aspect d'une question de gestion (tel que le prévoit l'épreuve), de montrer les relations (de complémentarité, d'opposition, etc.) entre les concepts susceptibles d'être mobilisés dans l'étude (c'est un enrichissement du sens).
- **Quatrième principe** : l'étude s'appuie sur un aspect d'une question de gestion du programme de sciences de gestion appliquée à une ou plusieurs organisations réelles. Il ne s'agit donc pas de conduire une étude abstraite, mais au contraire de rechercher la contextualisation de la question de gestion (de certains aspects de cette question) dans une ou plusieurs organisations. On voit les possibilités qu'ouvre cette exigence : l'élève peut partir d'une question de gestion, en limiter le champ et rechercher une ou des organisations permettant de la contextualiser ; ou bien, l'élève peut partir d'une ou plusieurs organisations, et, après investigation, identifier à quelle question de gestion elle est susceptible d'apporter un support de contextualisation (le contexte, n'est pas nécessairement à rechercher dans la proximité géographique, il peut passer, par exemple, par des relations à distance avec des contacts dans le monde des organisations).

On retrouve bien là, les principes de la démarche technologique consistant à conduire une analyse d'un objet déterminé grâce à des outils et des concepts.

- **Cinquième principe** : l'étude s'inscrit naturellement dans le cadre de la mise en œuvre du programme (l'enseignement) de sciences de gestion. Les capacités qui figurent dans le programme (3ème colonne) sont naturellement mobilisées dans la réalisation de l'étude. Le professeur enseigne en s'appuyant sur ces capacités et, dans son enseignement, il montre lui-même comment tel ou tel aspect d'une question de gestion peut être illustré dans le contexte d'une organisation particulière (pourquoi celle-ci, quelle observation, quel recueil de données, quel traitement, quelle précaution, etc.).

Au fur et à mesure de l'avancée du cours, l'élève développe des capacités qu'il devra réinvestir lors (dans) la conduite de son étude.